D L P - 3 - 12 - 90 0 3 4 2 9 1

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

I.S.S.N. 0758-2374

Avertissements agricoles



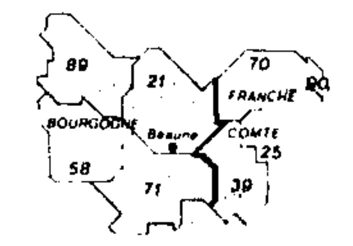
BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES DE

BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ

SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Z.I. NORD - B.P. 194 - 21206 BEAUNE CÉDEX

ABONNEMENT ANNUEL 175 F Régisseur Recettes D.R.A.F. CCP DIJON 35 00 28 0



☎ 80.22.19.38 EDITION GRANDES CULTURES

Bulletin n° 25 - 29 Novembre 1990

COLZA : *Eventualité d'un traitement de rattrapage contre Altises et Charançons*

BLE : *Attention aux populations de pucerons dans les parcelles non traitées.*

COLZA

Du fait d'une succession de conditions climatiques particulières cet automne (sécheresse au semis posant la question de l'efficacité des microgranulés, températures douces ayant favorisé l'activité des insectes, périodes pluvieuses après la sortie des charançons du bourgeon terminal), la stratégie insecticide n'a pas toujours pu être respectée et la question d'un éventuel rattrapage contre les larves se pose actuellement dans certains secteurs.

SITUATION :

ALTISES :

- Les populations larvaires dans la plaine de Dijon et du Jura sont faibles, même en l'absence de tout traitement insecticide. Une seule parcelle dépasse le seuil de traitement dans la plaine du Jura.

- En Haute Saône, les populations d'Altises sont préoccupantes dans toutes les situations n'ayant reçu, ni un traitement liquide fin septembre-début octobre, ni de microgranulé au semis. En effet, malgré la sécheresse, les parcelles n'ayant reçu qu'un microgranulé sont saines.

On atteint dans les situations non protégées jusqu'à 90 % de pieds touchés (7 larves par pied en moyenne...).

CHARANCON DU BOURGEON TERMINAL :

Les prospections plaine de Dijon, Franche-Comté, n'ont permis de dégager qu'une seule parcelle ayant dépassé le seuil (50 % de pieds touchés en Haute Saône à Autrey les Gray). Toutes les pontes n'ont pas éclos (oeufs issus de pontes récentes) à ce jour mais le seront vraisemblablement la semaine prochaine.

PRECONISATIONS :

- **En Haute Saône**, toutes les parcelles non protégées devront recevoir un oléoparathion (600 g/ha) contre les altises. Ce traitement pourra être reporté au courant de la semaine prochaine pour être efficace sur d'éventuelles larves de charançons.

- **Plaine de Dijon, plaine du Jura** : Surveiller les parcelles non protégées contre le charançon du bourgeon terminal par sondage sur 50 plantes, et fendre les pétioles (larve blanche, 5 à 10 mm de long, tête brune ou noire, corps trapu et ne portant pas de pattes).

Si plus de 20 % des pieds sont touchés, intervenir avec un oléoparathion à 600 g/ha à partir de la semaine prochaine mais avant que les larves n'aient atteint le coeur des plantes. Traiter lors d'une journée plutôt ensoleillée avec une température supérieure à 5°C.

P46

Service Régional de la Protection des Végétaux 1986 Toute reproduction même partielle est soumise à notre autorisation

Imprimerie de la Station BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ - Directeur Gérant : J. SONDEY N° du certificat d'inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse : 1700 AD

- **Autres situations** : Surveiller les parcelles non traitées.

Si plus de 70 % des pieds sont porteurs de larves d'Altises ou si plus de 20 % des pieds abritent des larves de charançons, réaliser une intervention dans les conditions citées précédemment.

CEREALES

——— PUCERONS ET JAUNISSE NANISANTE DES CEREALES

Dans les parcelles n'ayant pas reçu de traitement, voire dans certaines parcelles traitées précocement, des situations atteignant 10 à 20 % (localement 40 %) de pieds porteurs de pucerons peuvent être observées. Pour les semis réalisés après le 15 Octobre, les niveaux d'attaque se limitent en général à quelques pourcentage de pieds porteurs de pucerons.

Il convient de détruire dès que possible ces populations. La durée de présence sur la culture est un élément important du risque. L'expérience de la campagne passée montre qu'il ne faut pas négliger les faibles populations de fin d'automne.

——— CICADELLES

Faibles depuis le début de novembre, les captures étaient pratiquement nulles durant la semaine dernière sur l'ensemble des postes de piégeage.

——— CAMPAGNOL DES CHAMPS

Des populations de campagnols sont observées localement en Côte d'Or et dans la Nièvre dans les prairies, principalement les prairies temporaires ainsi que sur les talus.

Surveiller les bordures des parcelles de cultures.

*

* *